

Colonie de la Fouly Grand-Hôtel du Val Ferret CH-1944 La Fouly (VS)



Cahier d'informations camps d'été 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} séjour 2024

A conserver jusqu'à la fin des séjours !

Table des matières

1. Encadrement

2. Inscription des enfants

2.1 Bulletin d'inscription

2.2 Dates des séjours

2.3 Chambres

3. Indications pratiques

3.1 Activités

3.2 Prix de la pension

3.3 Correspondance pendant la colonie

3.4 Téléphone

3.5 Argent de poche

3.6 Paquets

3.7 Dialogue avec les responsables

3.8 Vie spirituelle

3.9 Visite de la colonie - dimanche des parents

4. Santé

4.1 Bulletin médical et carnet de vaccination

4.2 Alimentation

4.3 Assurances

4.4 Interdictions

4.5 Fumée, drogue, alcool, comportement

5. Équipement

5.1 Indications générales

5.2 Équipement à emporter

6. Participation de tous

6.1 Esprit de la colonie

6.2 Fête Nationale du 1^{er} août

6.3 Fêtes de clôture de la colonie

7. Transports

7.1 Trajets en car

7.2 Trajets en voiture

8. Pour monter à la Fouly (plan)

9. Calendrier 2024

9.1 Dates des séjours

9.2 Autres dates importantes

10. Tarif

10.1 Barème des subventions communales 2024

10.2 Frais d'annulation

10.3 Aide financière

11. Coordonnées

11.1 Périodes colonie

11.2 Hors périodes colonie

12. Mot final

CHERS PARENTS, CHERS ENFANTS,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en participant à l'un des séjours de la colonie. Ce petit cahier rassemble toutes les informations qui vous seront utiles avant de monter à la Fouly. Nous espérons qu'il vous facilitera la préparation et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir sur place.



1. L'ENCADREMENT

A chaque séjour, près de 80 enfants de 7 ans révolus à 15 ans révolus seront présents à la colonie. Ils seront accompagnés de 35 à 40 jeunes et adultes, tous bénévoles, qui mettront tout en œuvre pour leur assurer un encadrement de qualité. Les différents responsables occuperont les postes suivants :

- **La direction du séjour** est assurée par **un/une directeur(trice)**, en équipe avec **un/une animateur(trice)** et **un/une secrétaire**. Ce sont des personnes dont la candidature a été acceptée par le Comité de notre

association (responsable de l'organisation et de la planification des séjours) et ayant une très bonne connaissance de la colonie.

- **Le responsable spi,** assisté(e) de tous les autres adultes, accompagne l'ensemble de la colonie dans sa démarche spirituelle. Il/elle aide chacun à comprendre un peu mieux la vie de Jésus et à mettre en pratique les valeurs humaines et religieuses dans sa vie quotidienne. Selon les années, il se peut que, faute de candidats, cette fonction soit assumée par l'équipe d'animation.
- **L'infirmier(ère)** s'assure de la santé des enfants et des moniteurs et supervise l'hygiène dans notre maison. Toujours à disposition des occupants de la maison, cette personne participe intégralement à la vie de la colonie. Nous sommes par ailleurs en contact permanent avec des médecins à Genève et Orsières pour tous les cas nécessitant un avis médical. En cas de maladie ou d'accident, toutes les mesures seront prises et vous serez avertis dans la journée.
- **Les moniteurs(trices)** (en tout 16 ou 17 jeunes de 18 à 25 ans) dont chacun est responsable d'une équipe de 4 à 6 enfants. Ils/elles s'occupent de toutes les activités qui concernent le groupe et assurent de ce fait un encadrement personnel et direct auprès de chaque enfant.
- **L'équipe d'animation** est constituée de 3 à 6 moniteurs(trices) n'ayant pas de responsabilité directe auprès des enfants. Elle dépend de l'animateur(trice) et est chargée d'organiser toutes les activités collectives de la colonie et peut ainsi décharger les moniteurs d'équipe qui peuvent dès lors se consacrer entièrement à leurs groupes.
- **L'équipe de cuisine** (5-6 personnes) assure la préparation quotidienne des repas pour environ 130 personnes. Le Grand-Hôtel du Val Ferret dispose d'une cuisine bien équipée, ce qui permet un travail de qualité et agréable.
- **L'équipe de lingerie** (3-4 personnes) s'occupe de la vaisselle, de l'entretien du linge de maison ainsi que du nettoyage des différents locaux communs du Grand-Hôtel. Un travail à proximité des enfants permet d'avoir un contact régulier avec eux.

L'esprit d'équipe qui règne dans notre maison laisse de très bons souvenirs à chacun et nous invitons toute personne intéressée à participer à la vie de la colonie en occupant un de ces postes à prendre contact avec nous.

2. INSCRIPTION DES ENFANTS

2.1 Procédure d'inscription

Un lien vous est envoyé avec votre code personnel

2.2 Dates des séjours

Veuillez consulter le calendrier au point 9.1

3. Chambres



Les enfants sont répartis dans des chambres non mixtes de 4 à 6 enfants selon les équipes. Des enfants du même âge souhaitent parfois partager la même chambre qu'un ou deux camarades. Veuillez indiquer ce désir (pas plus de deux svp) sous la rubrique « souhaits pour les chambres ».

3. INDICATIONS PRATIQUES

3.1 Activités

La colonie propose aux enfants de nombreuses activités. On relèvera particulièrement, selon la météo, les excursions en montagne, les nuits en cabane, en camping ou sur l'alpage, les rallyes de jour et de nuit, les activités sportives, le chant et les échanges et discussions sur le thème choisi pour les quatre séjours. Les activités sont adaptées à l'âge des enfants. Pour les jeunes de 13 à 15 ans, on propose parfois de plus longues excursions en montagne avec nuit en cabane ou camping. Ils doivent donc être motivés pour ce style de camp et être capables de le suivre. Par ailleurs, chaque enfant, selon son âge et ses possibilités, participe aux divers services dans la maison (mise du couvert, etc....).



3.2 Prix de la pension

Le prix de la pension est maintenu chaque année au plus bas (notamment grâce aux subventions de la plupart des communes genevoises, du canton de Genève et de la Loterie Romande) pour permettre à chaque famille de pouvoir le payer intégralement. Nous remercions toutefois, les familles qui, généreusement, accompagnent leur versement d'un don toujours bienvenu.

3.3 Correspondance

Tous les enfants écrivent chaque semaine à leurs parents. Réciproquement, l'enfant a toujours une immense joie de recevoir de votre part une lettre, une carte ou un e-mail (relevé tous les jours), même si vous êtes montés le dimanche.



Attention, durant la colonie, le courrier des enfants **ne doit pas être envoyé au Petit-Lancy, mais à l'adresse suivante** :

"Nom et prénom de l'enfant" + "séjour 2, 3 ou 4"

**Colonie de la Fouly
Grand-Hôtel du Val Ferret
Route de Ferret 3
CH-1944 La Fouly**

ou

sejours@coloniedelafoyly.ch

(dans l'objet, veuillez indiquer : « Prénom et nom de l'enfant » et « séjour 2, 3 ou 4 »)

3.4 Téléphone



Uniquement pour les cas vraiment urgents : +41(0)27.783.29.98. Merci de ne pas en abuser, vous contribuerez ainsi à alléger l'énorme trafic téléphonique de la colonie.

Dès 2018, la cabine téléphonique à carte n'est plus en fonction. Les enfants pourront appeler en cas d'urgence uniquement.

3.5 Argent de poche et carte d'identité (passeport)

L'argent de poche et la carte d'identité (passeport) sont à remettre directement dans une enveloppe scellée (avec nom et prénom de l'enfant) aux responsables du séjour sur place ou à la personne accompagnant les enfants dans le car. Cet argent sert à couvrir les menus frais (courses, cabanes, guides, achat de souvenirs etc...). Prévoir un montant d'une cinquantaine de francs suisses. Pour les enfants étrangers, veuillez faire le change avant le séjour. Le solde et la carte d'identité (passeport) seront rendus à la fin du séjour.

3.6 Paquets

Au vu de l'expérience des années précédentes, trop de friandises arrivent à la colonie. Nous vous remercions de **ne plus envoyer de paquet** à votre/vos enfant(s). Si l'un d'eux devait arriver à la Fouly, il serait redescendu non ouvert à Genève.



Un message ou une simple lettre sera accueilli avec tout autant d'enthousiasme.

3.7 Dialogue avec les responsables

Si votre enfant monte en car, ce n'est qu'à la visite du dimanche que vous rencontrerez le/la responsable de l'équipe de votre enfant. Prenez le temps de discuter avec lui/elle. Cela permettra, en cas de souci, de mieux démarrer la deuxième semaine.

Tout le "personnel" de la colonie est bénévole. Il y aura durant l'été 160 encadrants. La réussite de la colonie dépend essentiellement d'une telle présence de personnes dévouées : alors, si vous avez été satisfaits du séjour, ne partez pas de la colonie sans avoir recommandé à votre enfant d'exprimer ce MERCI.

3.8 Vie spirituelle

Une des particularités de la colonie est de permettre à vos enfants de vivre aussi des temps forts sur le plan des valeurs humaines et spirituelles. Diverses activités d'échanges sur un thème généralement orienté vers le partage, le respect et l'écoute de l'autre jalonnent le programme.



3.9 Visite obligatoire de la colonie - dimanche des parents

Le dimanche en milieu de séjour, est un moment privilégié pour les familles. Il permet aux enfants de se ressourcer et aux parents de contribuer à la réussite de la colo.

Il est obligatoire pour les parents (à l'exception des familles vendéennes) de monter à la colonie, ou de trouver une solution avec d'autres familles, afin de participer à la vie de l'Association. Une célébration, qui se veut le reflet de ce que vos enfants auront vécu la première semaine, est organisée afin de vous partager les activités et expériences de vos enfants. Nous vous rappelons que notre Association est entièrement bénévole, nous comptons sur votre participation pour permettre à nos équipes de se reposer avant d'attaquer la deuxième semaine.

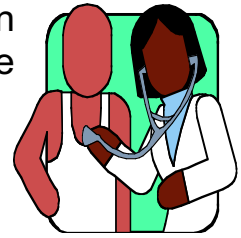
Après l'apéritif, vous pourrez emmener les enfants pour passer la journée. Retour dès 17h30 ou à 19h30 en ayant soupé.

Horaire de la messe (ou célébration) : 09h45 (sauf indication contraire)

4. SANTE

4.1 Bulletin médical, carnet de vaccination

Lors de votre inscription en ligne, vous devrez répondre à un questionnaire obligatoire concernant l'état de santé de votre enfant ainsi que les vaccinations qu'il a effectuées. **Veillez le remplir soigneusement. Si un changement devait avoir lieu avant le départ, veuillez le communiquer au secrétariat.**



Nous vous remercions de nous faire parvenir une copie de la carte d'assurance et du carnet de vaccination par courrier ou mail : info@coloniedelafoy.ch

4.2 Alimentation

Entre allergies et intolérances, convictions et convenances, et avis du médecin et de la famille, la tâche peut être complexe et délicate pour les bénévoles chargés de nourrir.

Sur le formulaire d'inscription, il vous est chaque année, demandé de spécifier si des particularités médicales et/ou alimentaires sont à signaler chez votre/vos enfant/s, certificat médical à l'appui. Les équipes de cuisine s'efforcent ensuite de proposer des repas sains et équilibrés, respectant toutes intolérances et allergies, et s'adaptant à bon nombre d'habitudes alimentaires, quelle que soit la nature des convictions qui les guident. **Cela implique la préparation de multiples plats à chaque repas pour répondre aux particularités alimentaires de tous.**

Aujourd'hui, la Colonie ne peut que constater l'augmentation constante de ces spécificités alimentaires. La tâche des équipes de cuisine en devient de plus en plus complexe, qu'il s'agisse de l'élaboration des menus ou de la préparation et du service des repas. En collaboration avec des professionnels de la santé et de l'éducation, l'association a donc décidé de lancer son « Opération Cuisine Contente » (ci-après OCC), un projet visant à faciliter le travail des cuisiniers bénévoles et aspirant à proposer une cuisine durable et consciente des enjeux de notre époque.

Le présent complément s'inscrit dans ce cadre et a pour but de vous rendre attentifs à la complexité grandissante de l'élaboration des repas à laquelle doivent faire face les cuisiniers/ères, d'insister sur les enjeux d'une cuisine de

collectivité prise en charge par des équipes bénévoles, et de vous informer des décisions prises par la Colonie à propos des particularités alimentaires des participants/tes aux séjours d'été.

La Colonie de la Fouly prend donc les décisions suivantes :

- Lors de l'inscription, toute allergie ou intolérance alimentaire doit être attestée par un certificat médical mettant en évidence les risques encourus. En l'absence dudit certificat, la/les particularité/s alimentaire/s ne seront pas prises en compte.
- Les particularités alimentaires découlant de convictions religieuses ou idéologiques doivent être spécifiées au moment de l'inscription.
- L'aversion pour un aliment, quel qu'il soit, ne sera en aucun cas prise en compte. Il est entendu par là qu'aucune alternative ne sera proposée.
- Toute spécificité alimentaire qui sera prise en compte, quelle qu'en soit la cause, ne pourra être réajustée durant le camp.

Dans la mesure du possible, la colonie de la Fouly fait ses achats en privilégiant les provenances locales et suisses.

4.3 Assurances

Chaque enfant doit être assuré individuellement pour la maladie et les accidents. Vérifiez que tout soit en ordre dans ce domaine en vous assurant notamment que l'assurance comprend les frais de secours en montagne. **Pour les enfants étrangers, la « carte européenne » est obligatoire.** Merci de la mettre dans l'enveloppe de l'argent de poche. Veuillez également prendre un complément vous garantissant une couverture suffisante en Suisse.

4.4 Interdictions

Durant le temps de la colonie : pas de chewing-gum, ni de MP3, d'Ipod, de console électronique ou de téléphone portable. MERCI !

4.5 Fumée, drogue, alcool, comportement inadéquat

On notera que la fumée ainsi que toutes drogues ou alcools sont interdits pour les enfants pendant toute la durée du séjour. L'inobservation de cette règle peut être motif de renvoi immédiat.

En cas de comportement inadéquat, les responsables de la colonie se réserve le droit de renvoyer l'enfant. Par conséquent, les parents doivent être atteignables et disponibles pour venir chercher leur enfant durant tout le séjour.

5. EQUIPEMENT

5.1 Indications générales

Munir votre enfant de linge de corps et d'habits chauds en suffisance (nous sommes à 1'600 m d'altitude).

Chaque objet sera marqué au nom de l'enfant (tous les habits, anorak, draps, chaussures, sac de montagne, etc...). Il y a toujours trop d'affaires qui ne retrouvent pas de propriétaire !

Pour des questions d'hygiène, il est interdit de dormir pendant les quinze jours dans un sac de couchage. Si l'enfant oublie d'amener la literie demandée, il devra la louer sur place. Par contre, le camping sous tente est une activité parfois proposée : il est par conséquent demandé d'emporter en plus un bon sac de couchage.

Lors de la visite des parents qui a lieu le dimanche en milieu de séjour, ceux qui montent pourront apporter du linge propre et redescendre le sale.



5.2 Equipement à emporter

LINGE

- 8-10 T-shirts (en suffisance pour pouvoir se changer après les courses)
- 2-3 shorts
- 4 pantalons
- 3 pullovers chauds
- 4 sweat-shirts ou pulls plus légers
- 2 pyjamas ou chemises de nuit
- 3 paires de grosses chaussettes (pour chaussures de marche)
- 8-10 paires de chaussettes en coton
- culottes en suffisance pour que l'enfant puisse se changer souvent
- 1 sac en toile pour le linge sale (**pas de sac en plastique dans lequel les habits humides moisissent**)
- 2 serviettes de table (**dans une fourre marquée**)
- 1 chapeau ou casquette pour le soleil
- 1 vêtement que l'on gardera propre pour le "souper gala"

HYGIENE

- 1-2 linges de bain (*serviette de bain**)
- 1 trousse de toilette contenant:
 - 1 shampoing et un savon
 - 1 brosse à dents et un dentifrice
 - 1 brosse à cheveux et/ou un peigne
 - 1 tube de crème solaire (indice minimum 30)
 - 1 stick pour les lèvres

CHAUSSURES

- 1 paire de chaussures ou de baskets (*tennis**)
- 1 paire de pantoufles
- 1 paire de bottes en caoutchouc (ou de bonnes chaussures qui tiennent l'eau)
- 1 paire de chaussures de montagne **montantes en très bon état** pour les courses (semelle forte, profilée, type "Vibram")

LITERIE

- 1 drap de lit (dim. matelas: 190/90 cm)
- 1 taie d'oreiller (60/60)

- 1 fourre de duvet nordique (160/210 cm) (*housse de couette**)

POUR LES COURSES

- 1 sac de montagne avec de larges courroies
(Attention : pour les enfants de 7- 8 ans, un sac à larges courroies style « East Pack » est accepté. Pour les grands, un vrai sac de montagne est nécessaire).
- 1 imperméable ou K-Way, avec capuchon pour la pluie
- 1 anorak chaud et imperméable
- 1 **pantalon de randonnée (pas de jean)**
- 1 gourde de 1 litre minimum
- assiette - gobelet - services de camping, dans un petit sac (éviter le matériel jetable)
- 1 **paire de lunettes de soleil obligatoire pour tous**
- 1 bonnet
- 1 paire de gants
- 1 lampe de poche
- 1 un sac de couchage (*duvet**)

Les marches font partie intégrante de l'esprit de la colonie, elles sont obligatoires et adaptées selon l'âge et la condition physique des enfants.

DIVERS

stylos ou crayons
des mouchoirs en papiers
raquette de ping-pong pour ceux qui désirent jouer
instrument de musique

- *en italique: "traduction pour les Français"*

6. PARTICIPATION DE TOUS

6.1 Esprit de la colonie

Notre centre de vacances n'est pas une entreprise commerciale : la colonie est une réalisation familiale et les nombreux bénévoles qui y œuvrent durant toute l'année et à tous les niveaux permettent d'offrir des séjours de qualité et à des prix abordables dans une maison bien entretenue. Chacun trouvera

certainement une façon d'apporter une pierre à l'édifice (services à la Fouly, transports), ou de faire un don quelconque à la colonie (financier ou en nature). Ces dernières années, nombreuses furent les familles qui ont songé à cet aspect matériel, également important pour l'existence de la colonie. D'avance merci !

6.2 Fête Nationale du 1^{er} août

Notre Fête Nationale aura lieu durant le 3^e séjour. Les parents qui désirent offrir des fusées ou des allumettes bengales, toujours appréciées des enfants, voudront bien les remettre impérativement, sur place, au bureau ou au responsable du car.

6.3 Fêtes de clôture de la colonie

Notre traditionnelle fête de clôture des séjours d'été se déroulera le **samedi 21 septembre 2024** à la salle de l'école de Luchepelet à Bernex.

Toutes les informations utiles vous seront communiquées en temps opportun, mais réservez d'ores et déjà cette date.

7. TRANSPORTS

7.1 Trajets en car

Votre enfant a la possibilité de venir et de redescendre de la colonie avec le car prévu à cet effet entre Genève et La Fouly.

Les enfants qui montent avec le car seront présents sur le parking de l'église du Christ-Roi, Route de Chancy 35 au Petit-Lancy **le dimanche à 13h45** (départ à 14h00). Descente en car : arrivée des enfants le samedi également sur le parking de l'église du Christ-Roi vers 12h00-12h30.

7.2 Trajets en voiture particulière

Il vous est possible d'amener votre enfant par vos propres moyens (sans réduction sur le prix de la pension). Le plan ci-joint vous aidera pour vous diriger. Compter environ 2 heures de route depuis Genève.

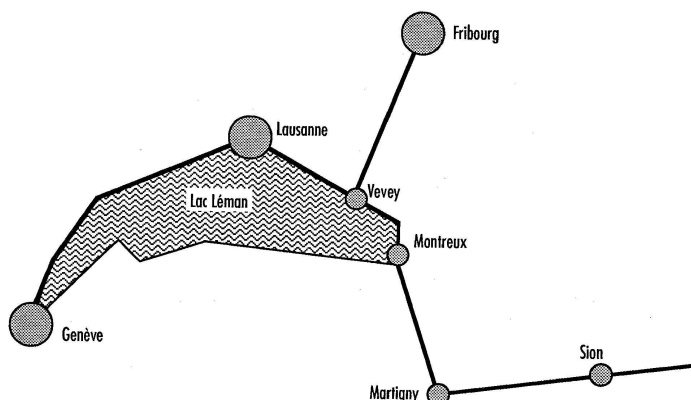
Les parents qui ont choisi d'accompagner leur enfant en voiture voudront bien **arriver à la Fouly entre 16h30 et 17h00.** **Merci de respecter ces horaires, nous ne pouvons pas accepter les enfants qui montent avant, la maison devant être rangée et nettoyée entre les séjours.** Pour redescendre leur enfant, les parents **peuvent venir le chercher à la Fouly entre 9h30 et 10h30.**

Récapitulatif			MONTEE		DESCENTE	
	DEBUT	FIN	en car rendez-vous Petit-Lancy	en voiture arrivée La Fouly	en car arrivée Petit-Lancy	en voiture départ La Fouly
Camp 15-17	29 juin	6 juillet	14h30	17h/ 18h00	16h00/ 16h30	
2^e séjour	7 juillet	20 juillet	13h45	16h30/ 17h00	12h00/ 12h30	9h30/ 10h30
3^e séjour	21 juillet	3 août	13h45	16h30/ 17h00	12h00/ 12h30	9h30/ 10h30
4^e séjour	4 août	17 août	13h45	16h30/ 17h00	12h00/ 12h30	9h30/ 10h30

Pour les enfants du 2^{ème} séjour qui viennent de Vendée, veuillez-vous référer à la notice particulière.

8. POUR MONTER A LA FOULY

- Sur l'autoroute vers Martigny **suivre les indications "Grand-Saint Bernard"**,
- 5 km après Sembrancher : **suivre l'indication "Orsières"**,
- A l'entrée d'Orsières : **poursuivre en direction du "Val Ferret"**,
- A Som-la-Proz (1 km d'Orsières) : **bifurquer à gauche direction "La Fouly"**,
- La colonie se trouve à l'entrée du village de la Fouly (environ 13 km d'Orsières).



9. CALENDRIER 2024

9.1 Dates des séjours

Camp de Pâques	annulé
15-17 ans	29 juin au 6 juillet
2 ^{ème} séjour	7 au 20 juillet
3 ^{ème} séjour	21 juillet au 3 août
4 ^{ème} séjour	4 au 17 août
Camp d'automne	19 au 26 octobre

9.2 Autres dates importantes

Inscriptions des anciens	9 au 23 janvier
Inscription des nouveaux	30 janvier
Assemblée Générale de la Colonie de la Fouly	24 avril
Réunion des parents camps d'été à la salle paroissiale du Christ-Roi, Petit-Lancy	11 juin
Fête de clôture des séjours d'été	21 septembre
Fête de clôture de la colonie en Vendée	12 octobre
Apéritif de clôture du camp d'automne	8 novembre

10. TARIF

**Prix des séjours d'été # 2-3-4 : CHF 615
 € 615**

Le tarif de la pension comprend le transport en car aller-retour (y compris pour les enfants venant de Vendée), le logement avec pension complète, l'encadrement pendant le séjour, la correspondance, les taxes de séjour et la TVA.

Le prix de la pension ne comprend pas les subventions versées par les différentes communes du canton de Genève. Pour connaître le montant de la pension nette (subvention déduite), veuillez-vous rendre sur notre page internet : <http://coloniedelafoy.ch/wp/infos-pratiques/>

Les parents recevront par mail une facture en PDF, subvention déduite, et adaptée en fonction de chaque commune de politique. Les coordonnées bancaires permettant de procéder au paiement figureront également sur ce mail.

Les inscriptions sont considérées comme définitives et traitées dans l'ordre chronologique de réception, jusqu'à ce que les camps soient complets. Compte-tenu de la forte demande et du nombre de places limité, nous accordons une sous-priorité aux inscriptions prioritaires selon les critères suivants :

- 1) Enfants ayant déjà participé au séjour l'année précédente.**
- 2) Enfants ayant déjà participé à un séjour de la colonie l'année précédente.**
- 3) Frères et sœurs des enfants remplissant les critères précédents.**

Pour que l'inscription soit validée, il faut :

- **Remplir en ligne le bulletin médical**
- **Joindre une copie de la carte d'identité ou du passeport de votre enfant ainsi qu'une copie de la carte d'assurance**
- **à réception de la facture, envoyée par mail, régler le montant total de la pension (ou nous adresser rapidement par écrit une demande de paiements échelonnés et vous acquitter du premier acompte). Le montant dû doit être versé avant le 1^{er} juin 2024 au plus tard, sauf arrangement préalablement conclu avec le secrétariat.**

Notre tâche administrative en sera grandement facilitée. D'avance merci !

10.1 Barème des subventions communales 2024

SUBVENTIONS 2024

Commune	Montant alloué par nuitée
Aire-la-Ville	CHF 15.--
Anières	CHF 15.--
Avully	CHF 15.--
Avusy	CHF 15.--
Bardonnex	CHF 15.--
Bellevue	CHF 15.--
Bernex	CHF 10.--
Carouge	CHF 15.--
Cartigny	CHF 15.--
Céligny	CHF 15.--
Chancy	CHF 15.--
Chêne-Bougeries	CHF 15.--
Chêne-Bourg	CHF 10.--
Choulex	CHF 10.--
Collex-Bossy	CHF 10.-- 20 jours max. par enfant
Collonge-Bellerive	CHF 15.--
Cologny	CHF 15.--
Confignon	CHF 15.--
Corsier	100.-- par camp
Dardagny	CHF 15.--
Genève	CHF 15.--
Genthod	CHF 10.--
Grand-Saconnex	CHF 15.--
Gy	CHF 15.--
Hermance	CHF 15.--
Jussy	CHF 15.--
Laconnex	CHF 15.--
Lancy	CHF 15.--
Meinier	CHF 15.--
Meyrin	CHF 15.--
Onex	CHF 14.--
Perly-Certoux	CHF 15.--
Plan-les-Ouates	CHF 15.--
Pregny-Chambésy	CHF 10.--
Presinge	CHF 15.--
Puplinge	CHF 15.--
Russin	CHF 15.--
Satigny	CHF 15.--
Soral	CHF 15.--
Troinex	CHF 15.--
Vandoeuvres	CHF 15.--
Vernier	CHF 0.--
Versoix	CHF 8.--
Veyrier	CHF 10.--

Remarques :

- Les subventions sont susceptibles d'être modifiées en tout temps par les communes genevoises.
- Les communes non présentes dans ce tableau ne subventionnent pas notre organisme. Toutefois, prenez contact avec nous pour une ultime vérification car le barème est régulièrement modifié.
- La Colonie se réserve le droit de modifier ce tableau en cas d'erreur.
- Thônex ne subventionne pas les enfants de 6 à 12 ans durant la période où la commune organise elle-même des camps.
- Dès 2021, les parents doivent faire la demande auprès de la Mairie de Thônex pour les autres dates.

10.2 Frais d'annulation

La totalité du prix de la pension est remboursée en cas d'annulation avant le 1^{er} juin 2024. Passé ce délai, la totalité du prix du camp est due. En cas de maladie ou accident, nous remboursons uniquement sur présentation d'un certificat médical. En cas de renvoi, aucun remboursement ne sera effectué.

10.3 Aide financière

La Colonie de la Fouly souhaite que ses camps soient ouverts à tous les enfants et jeunes quelle que soit la situation financière de leur famille. Le coût de la pension ne doit en aucun cas être un obstacle à la participation d'un enfant à l'un de nos séjours. Le règlement de la pension en plusieurs mensualités est possible et doit être privilégié. Pour les familles rencontrant d'importantes difficultés financières, une aide peut être obtenue. Si vous souhaitez solliciter cette aide, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous adresser à notre secrétariat.

11. COORDONNEES

11.1 Pendant les périodes colonie

Adresse de correspondance :

« Prénom et nom de l'enfant » et « séjour 2, 3 ou 4 »

Grand-Hôtel du Val Ferret

Colonie de la Fouly

Route de Ferret 3

CH-1944 La Fouly

Suisse

Téléphone Direction :

+ 41 27 783 11 77

Fax :

+ 41 27 783 30 77

E-mail (uniquement pendant les séjours) :

sejours@coloniedelafoyly.ch

(dans objet, veuillez indiquer : « prénom et nom de l'enfant » et « séjour 2, 3 ou 4 »)

11.2 Hors période colonie

COLONIE DE LA FOULY

Direction et Secrétariat

Chemin de l'Epargne 6

CH-1213 Petit-Lancy

Suisse

*Permanence les lundis de 15h00 à 19h00 et les mercredis de 08h00 à 12h00
(fermée pendant les vacances scolaires)*

Téléphone :

+ 41 22 793 82 90

E-mail (pas relevé pendant l'été) :

info@coloniedelafoyly.ch

Internet :

www.coloniedelafoyly.ch

12. MOT FINAL

Nous souhaitons vous avoir transmis ici les informations les plus importantes. La réunion de parents prévue début juin vous permettra de poser si nécessaire des questions complémentaires.

Retrouvez également toute notre actualité sur www.coloniedelafoyly.ch. Le contenu est mis à jour régulièrement.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de faire connaissance avec vos enfants ou de les revoir et, dans l'intervalle, nous vous adressons, chers parents, chers enfants, nos meilleures salutations.

Pour la direction :



Matteo Fincati
Coordinateur de la colonie



Attention, la Colonie de la Foyly se réserve le droit de modifier en tout temps les données mentionnées dans ce fascicule sans devoir se justifier. Le for juridique, en cas de litige, se situe à Genève.

© Colonie de la Foyly 2024



Avec le soutien de la
République et canton
de Genève